

Octobre 2018

Lettre d'information pour votre Direction

Madame, Monsieur,

Vos locaux sont assurés contre les sinistres majeurs : Vol, Incendie, Dégâts des Eaux.

Mais qu'en est-il des données informatiques vitales de votre entreprise ?

Vous avez certainement confié à un prestataire la sauvegarde locale ou externalisée de vos données et vous pensez que c'est suffisant pour garantir votre patrimoine numérique.

Sachez qu'en cas de sinistre majeur, ces données seront perdues tout comme votre équipement informatique. Votre assurance vous remboursera vos équipements mais pas vos données numériques puisqu'elles n'existeront plus.

De plus, la recrudescence ces derniers mois d'attaques virales dirigées vers les PME a conduit de nombreuses entreprises à se retrouver "infectées" par des virus qui cryptent toutes leurs données avec demande de rançon ! Peut être avez vous déjà été touché.

Pour vous aider à y voir plus clair et sécuriser votre patrimoine numérique, la société **S.M.B** propose de vous rencontrer afin de faire le point sur ce sujet.

Nous vous proposons un AUDIT gratuit dans vos locaux (maximum 30mn).

N'hésitez pas et contactez nous au 0619818155 ou par mail : pdebrincat@smb.mc.

Patrice de Brincat

Responsable Sécurisation des données

